

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 15 août 2017 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- la conseillère Kim Jones
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

Le conseiller Robert Théorêt se joint à la séance à 19 h 38.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA est aussi présente.

Monsieur Michel Poirier, CPA, CA, auditeur indépendant de la firme « Poirier & associés inc. » est invité.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance du 15 août 2017 à 19 h 30.

2017-08-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2017
 - 3.2. Dépôt de la correspondance
4. Finances
 - 4.1. Présentation du rapport financier 2016 par l'auditeur indépendant
 - 4.2. Dépôt du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2016
 - 4.3. Approbation de la liste des comptes de juillet 2017
5. Ressources humaines
 - 5.1. Engagement de la secrétaire-trésorière adjointe et autorisation de signature du contrat de travail
6. Élections
7. Demandes externes
 - 7.1. Demande de publicité au Bottin Club Holstein MVS 2017
8. **Période de questions**
9. Incendie
10. Voirie et travaux publics
 - 10.1. Libération de la première retenue contractuelle de 5 % et autorisation de paiement à Sintra inc., pour les travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud
 - 10.2. Libération de la première retenue contractuelle de 5 % et autorisation de paiement à Sintra inc., pour les travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord
 - 10.3. Adjudication du contrat pour les travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Petit Saint-Patrice
 - 10.4. Autorisation de paiement à CDGU pour la préparation des plans et devis des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Petit Saint-Patrice

11. Urbanisme et mise en valeur du territoire
12. Logements sociaux
- 12.1. Approbation des révisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de St-Télesphore
13. Loisirs et culture
14. Autres sujets :
- 14.1. Coupe de bords de chemins
- 14.2. Travaux sur le chemin de la Rivière-Beaudette
- 14.3. Chemin Saint-André
- 14.4. Sablières sur le chemin Saint-Antoine
15. **Période de questions**
16. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-08-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2017

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, une dispense de lecture est accordée.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par la conseillère Kim Jones,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
03-08-2017	François Therrien Le vice-président aux programmes Société d'habitation	Regroupement d'offices d'habitation

Arrivée du conseiller Robert Théorêt à 19h 38.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2016 PAR L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur Michel Poirier, CPA, CA, auditeur indépendant de la firme « Poirier & associés inc. », Société de comptables professionnels agréés, présente le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016.

2017-08-03

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

CONFORMÉMENT à l'article 176.1 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, dépose le rapport financier de la Municipalité de Saint-Télesphore pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et le rapport de l'auditeur indépendant signé par Michel Poirier, CPA, CA de la firme « Poirier & associés inc. ».

SUITE au dépôt du rapport financier 2016,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2016, tel que présenté sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-08-04

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUILLET 2017

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Salaires versés du 1er au 31 juillet 2017	15 215,02 \$
Comptes déjà payés au 30 juillet 2017	1 760,03
Prélèvements bancaires du 1er au 31 juillet 2017	10 906,51
Comptes à payer au 31 juillet 2017	<u>17 463,02</u>
Total	<u>45 344,58 \$</u>

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, des comptes de juillet 2017 ;

D'APPROUVER la liste des salaires, des comptes et des prélèvements bancaires payés au cours de la période du 1er au 31 juillet 2017 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 31 juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

À 19 h 45, le conseiller Robert Théorêt se déclare en conflit d'intérêt avec le point suivant. Il se lève et se retire des délibérations.

2017-08-05

ENGAGEMENT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE le Conseil procède à l'engagement de Madame Nathalie Chénier au poste de secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Télesphore ;

QUE le conseil municipal autorise le maire Yvon Bériault et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, à signer le contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

À 19 h 50, le conseiller Robert Théorêt reprend son siège.

2017-08-06

DEMANDE DE PUBLICITÉ AU BOTTIN CLUB HOLSTEIN MVS 2017

SUITE à la demande de publicité au bottin Club Holstein Montréal-Vaudreuil-Soulanges,

il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller Robert Théorêt
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement, au montant de 150 \$ pour l'achat de cartes d'affaires au Bottin Club Holstein MVS 2017 qui sera remis lors de la soirée sociale le 25 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance.

2017-08-07

LIBÉRATION DE LA PREMIÈRE RETENUE CONTRACTUELLE DE 5% ET AUTORISATION DE PAIEMENT À SINTRA INC., POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSEE ET DU DRAINAGE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLÉPHORE SUD

ATTENDU la recommandation de la firme CDGU, Ingénierie urbaine,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Robert Théorêt
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le décompte progressif n° 3 de Sintra inc. et de libérer la première retenue contractuelle de 5 % ;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3, d'un montant de 14 204.89 \$ taxes incluses, à Sintra inc., pour les travaux de réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore Sud ;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, à signer le décompte progressif n° 3.

CEPENDANT, les membres du conseil municipal émettent une réserve quant à la qualité des travaux sur la portion située entre les chaînages 0+900 et 0+950 du chemin Saint-Télesphore Sud, la surface pavée étant vallonnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-08-08

**LIBÉRATION DE LA PREMIÈRE RETENUE CONTRACTUELLE DE 5% ET
AUTORISATION DE PAIEMENT À SINTRA INC., POUR LES TRAVAUX DE
RÉFECTION DE LA CHAUSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGE ET
SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD**

ATTENDU la recommandation de la firme CDGU, Ingénierie urbaine,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le décompte progressif n° 3 de Sintra inc. et de libérer la première retenue contractuelle de 5 % ;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 3, d'un montant de 11 853.96 \$ taxes incluses, à Sintra inc. pour les travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin Saint-Georges et sur une partie du chemin Saint-Télesphore Nord ;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, à signer le décompte progressif n° 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-08-09

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA
CHAUSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DU PETIT SAINT-PATRICE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions du projet mentionné en titre le vendredi 4 août 2017 à 11h00 et qu'elle a reçu les deux soumissions suivantes:

Ali Excavation inc.	270 036,84 \$ taxes incluses ;
Roxboro Excavation	288 533,03 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Télesphore a mandaté la firme CDGU ingénierie urbaine à titre de consultant pour le projet ;

CONSIDÉRANT QUE Sylvain Parent, ingénieur et directeur de projets pour la firme CDGU ingénierie urbaine, a recommandé l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Ali Excavation inc » au montant de 270 036,84 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Petit Saint-Patrice, le tout tel que préparé par la firme CDGU, ingénierie urbaine, à « Ali Excavation inc » au montant de 270 036,84 \$ taxes incluses ;

QUE cette dépense soit financée en partie par le programme TECQ, en partie par le Fonds de voirie régional et une dernière partie à même le fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-08-10

AUTORISATION DE PAIEMENT À CDGU POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DU PETIT SAINT-PATRICE

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement, d'un montant de 5 196,87 \$ taxes incluses, à CDGU Ingénierie urbaine pour la préparation des plans et devis des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Petit Saint-Patrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-08-11

APPROBATION DES RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-TÉLESPHORE

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les révisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Télesphore avec un déficit prévu de 45 425 \$ au lieu de 42 839 \$, représentant un déficit supplémentaire de 2 586 \$;

D'AUTORISER le paiement de la quote-part supplémentaire de la Municipalité de Saint-Télesphore au montant de 258,60 \$ représentant 10% du déficit budgétaire supplémentaire 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COUPE DE BORDS DE CHEMINS

Le conseiller Paul Gauthier demande des informations concernant les dates pour la coupe des bords de chemins. La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que le début de la coupe est prévue vers le 18 août 2017 par le contracteur.

TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE-BEAUDETTE

Le conseiller Paul Gauthier demande un suivi sur les travaux prévus sur le chemin de la Rivière-Beaudette. Le maire, Yvon Bériault, informe les membres du conseil que la Municipalité est toujours en attente de la subvention du budget de la petite voirie afin de donner suite à ce projet.

CHEMIN SAINT-ANDRÉ

Le conseiller Paul Gauthier informe les membres du conseil qu'il y a un trou dangereux sur le chemin Saint-André. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA prendra les dispositions nécessaires à sa réparation dès le lendemain matin de la séance.

SABLIÈRES SUR LE CHEMIN SAINT-ANTOINE

Le maire, Yvon Bériault, informe les membres du conseil que, suite à de nombreuses plaintes relativement au bruit et au va-et-vient par des gens venant d'un peu partout, à la sablière situés au bout du chemin Saint-Antoine Est, il a rencontré le parrain de la Municipalité à la Sûreté du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance.

2017-08-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 20 h 17

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Monsieur Yvon Bériault, maire

Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière